# Informations générales

Email de contact : morgan.poyer@haute-garonne.gouv.fr

Date de signature du CRTE : 27 décembre 2021

Nature juridique de la structure porteuse : Communauté de communes

Nom de la structure porteuse : Communauté de communes Val’Aigo

Si protocole de préfiguration : date de signature : 16 septembre 2021

# Signataires

Nature des signataires du CRTE :Nom: CC Val’Aïgo, nature: CC, SIREN: 243100773

# Stratégie

Nature des documents stratégiques et plans-programmes préexistants :

* SCOT
* PCAET
* Schéma intercommunal d’aménagement et de développement
* PLPDMA

Liste des contrats figurant dans le CRTE :

Liste des programmes de l’ANCT intégrés : Petits villes de demain

Liste des orientations stratégiques, axes, ambitions, volets, objectifs… :

* Orientation stratégique 1 (volet cohésion) : une cohésion territoriale ferment du vivre ensemble intercommunal
* Axe 1 : Raisonner et réorienter l’attractivité démographique
* Axe 2 : Adapter l’offre territoriale d’infrastructures et de services à l’évolution sociodémographique
* Axe 3 : Rééquilibrer le modèle social du territoire et cultiver une qualité de vie renouvelée
* Orientation stratégique 2 (volet relance économique) : une trajectoire économique programmée et ambitieuse
* Axe 4 : Régénérer le potentiel productif du territoire
* Axe 5 : Diversifier les possibilités de captations de revenus
* Axe 6 : Favoriser l’ancrage territorial des flux de revenus
* Orientation stratégique 3 (Volet transition écologique) : Une qualité de vie, gage d’une attractivité maîtrisée et renouvelée
* Axe 7 : Freiner significativement la dynamique d’artificialisation des sols
* Axe 8 : Agir en faveur de la préservation, de la valorisation du patrimoine naturel et conforter la bonne orientation du territoire sur le plan énergétique
* Axe 9 : Accompagner l’évolution des pratiques de (dé)mobilité

Réalisation d’un diagnostic initial du territoire : Non

Mise à jour du projet de territoire avec l’élaboration du CRTE : Non

# Plan d’action

Domaines d’action publique couverts :

* Pratique agricole durable, agro-écologie
* Extension urbaine maîtrisée
* Connaissance et protection de la biodiversité et milieux naturels
* Gestion des risques (inondations…)
* Tourisme durable
* Efficacité énergétique
* Production d’énergies renouvelables
* Réseaux verts et intelligents
* Mobilités douces
* Véhicules électriques, hybrides, GNV, bornes de recharge…
* Culture et patrimoine
* Sport
* Formation professionnelle
* Santé et soins
* Usages et inclusion numériques

Nombre de fiches action (opération prête à démarrer) : 0

Nombre de fiches projet (opération à travailler) : 94

# Gouvernance et évaluation

composition du COPIL :

* Nom: CC Val’Aïgo, nature: CC, SIREN: 243100773
* Préfet

Liste des instances de partenariat mobilisées ou créées :

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du COPIL : 1

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du comité technique : 1

Liste des partenaires socio-économiques :

Démarches de co-construction du CRTE : Consultation publique/citoyenne

Existence d’un volet de coopération interterritoriale (dont volet transfrontalier) : Oui

Domaines d’action publique de la coopération interterritoriale :

Organisation des déplacements

Définition d’indicateurs de suivi des objectifs opérationnels du CRTE : Non

État des lieux écologique renseigné à l’aune des 13 indicateurs du socle national : NC

Recours à la grille d’analyse ex-ante des actions : NC

# Ingénierie et financement

Recrutement d’un chef de projet / chargé de mission dédié : Non

Recrutement d’un volontaire territorial en administration : Non

Mobilisation de l’ingénierie locale : NON

Mobilisation d’une ingénierie externe : Bureau d’étude marché ANCT

Existence d’une maquette financière annexée (ou d’un état récapitulatif des différents financements) au jour de la signature du contrat : Non

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses de fonctionnement : 0€

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses d’investissement : 0€

Montant total en euros des engagements financiers des collectivités locales et leurs établissements publics : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l’Etat et de ses opérateurs Plan de relance : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l’Etat et de ses opérateurs hors plan de relance : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements européens : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements privés : 0€

Montant en euros des engagements financiers de la Banque des territoires : 0€